

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2019-110 en date du 19 JUIN 2019
Portant sur le changement de nom du syndicat mixte Est Creuse**

L'an Deux Mille Dix Neuf, le dix-neuf juin à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROUGNAT, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 13/06/2019

Nombre de conseillers en exercice : 63		
Présents : 53	Votants : 58	POUR : 58
Pouvoirs : 5	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 58	

Présents : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, JOUANDEAU, BONNAUD, POULAIN, LONGCHAMBON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, BOUDINEAU, MONTEIL, LAVAUD, SAINT ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, SCHMIDT, PLAS, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, BONDIEU, GIRAUD LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM., PEROCHE à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, PERRIER F à ROULLAND, WELZER à VENTENAT, SEBENNE à BARBAUD.

Excusés : MM., VERDIER, RAILLARD, TOURNAUD, DECHAUD, CHAUMETON,

Secrétaire de séance : Monsieur Guy FONTVIELLE

Rapporteur : Pierre DESARMENIEN, Président

Le Syndicat Mixte Fermé Est Creuse a délibéré le 9 avril 2019 pour la modification des statuts du syndicat mixte : changement de dénomination.

Il est proposé de renommer le Syndicat susnommé de la manière suivante : « EST CREUSE DEVELOPPEMENT » afin de donner une dénomination plus évocatrice de l'activité et des attributions confiées au Syndicat.

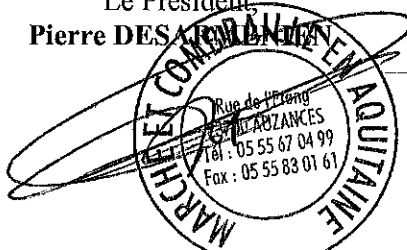
Pour que le changement de nom soit effectif, il est nécessaire qu'il soit approuvé par les communautés de communes adhérentes.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la substitution de la dénomination « Syndicat Mixte Fermé Est Creuse » par « Est Creuse Développement »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 28 juin 2019
Pour copie conforme, le 28 juin 2019

Le Président,
Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20190619-2019-110-DE
Date de télétransmission : 28/06/2019
Date de réception préfecture : 28/06/2019